

LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE
SEMESTRE 3
GROUPE DE COURS N° 2
SESSION DE RATTRAPAGE
MERCREDI 15 JUIN 2016
9 H à 12 H 30

Chaque étudiant devra remettre 3 copies [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

***Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :**

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de 3 jeux d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,
« épreuve 2 »,
« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ
DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

DROIT CIVIL

Sujet : La rupture des pourparlers

DROIT ADMINISTRATIF

SUJET : Comparer, de manière brève et précise, le service public à caractère administratif et le service public à caractère industriel et commercial.

*

Nota bene : Certes, vous avez l'obligation d'organiser vos éléments de réponse. Mais la brièveté du temps qui vous est imparti vous dispense de formuler des titres et des sous-titres.

DROIT DES AFFAIRES

Sujet : La clientèle : élément essentiel du fonds de commerce

DROIT PENAL

Sujet : Commenter l'adage : « Nécessité fait loi »

DROIT EUROPEEN

Sujet : *Traitez 1 des 2 sujets suivants :*

- 1 – La portée du droit de l'Union européenne vis-à-vis des particuliers
- 2 – La primauté du droit de l'Union européenne

DROIT DES FINANCES PUBLIQUES

Sujet : Vous traiterez **au choix** l'un des deux sujets suivants :

- 1 – Finances publiques françaises et Union européenne
- 2 – L'inspection générale des finances

Le correcteur tiendra compte dans sa notation de la présentation et de l'orthographe